

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Formation spécifique en 1 an après tous diplômes
de niveau 3 (CAP, BEP) ou niveau 4 (BAC)



Le métier

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la Petite Enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Vous élaborerez avec les enfants et les parents une relation de confiance et créez les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

La formation

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance se décline en plusieurs activités :

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfant / parents / professionnels
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels
- Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

La formation comprend au moins 12 semaines de formation en entreprise.

Après le CAP AEPE en 1 an

- Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne
- Préparation à la fonction de moniteur/trice Éducateur/trice
- Préparation à la fonction d'auxiliaire de vie sociale

L'insertion professionnelle

Votre insertion professionnelle concernera de nombreux emplois

- En établissement d'accueil du jeune enfant (crèche, multi-accueil, halte garderie...)
- En école maternelle
- En accueil collectif de mineurs
- À son domicile (comme salarié d'employeur particulier)